

achat avec hypothèque non levée

Par lotte, le 30/08/2012 à 16:13

Bonjour,

Nous sommes en train d'acheter une maison, le compromis est signé, il dit que la maison est libre de toute hypothèque.

Nous avons reçu un projet d'acte de vente par le notaire, accompagné d'un courrier expliquant qu'il est dans l'attente de la mainlevée de l'hypothèque. Sur le projet d'acte de vente il est stipulé l'état hypothèquaire de la maison.

Sans cela nous ne savions pas que la maison était hypothèquée.

Le montant d'hypothèque inscrit sur le projet correspondrait-il au reste a payer par les propiétaires?

Si oui, il est nettement supérieur au prix que l'on achète la maison.

Que va-t-il se passer?

Merci.